

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 10 janvier 2019

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 10/01/2019

L'an deux mille dix-neuf et le dix janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur José SARLIN

Présents : 9

Présents : José SARLIN, Hervé BORRELLY, Richard UBAUD, Annabelle TAIX, Jean-Paul BOUFFIER, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND

Votants: 9

Pour: 9

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Michel GENEVRIER, Michel PHILIP

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Annabelle TAIX

Objet: Versement d'une subvention exceptionnelle au SIVU Venterol-Piégut. - DE_2019_003

Le Maire expose au conseil municipal que le SIVU Venterol-Piégut se trouve en difficulté financière car les subventions de la CAF du premier trimestre ne sont toujours pas arrivées sur le compte bancaire, il propose de verser une subvention exceptionnelle de 8000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de verser une subvention exceptionnelle au SIVU Venterol-Piégut d'un montant de 8 000 €. Cette somme sera imputée à l'article 65737.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

José SARLIN



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 19/02/2019
004-210402343-20190110-DE_2019_003-DE